

L'e-commerce aurait-il tous les défauts

Pour le président du PS, l'e-commerce n'est pas un progrès mais une régression sociale et écologique. Vraiment ? « Le Soir » tente d'objectiver le débat.

Que la Belgique devienne le premier pays sans e-commerce, avec de vrais magasins : Paul Magnette a frappé fort dans l'entretien qu'il a accordé au magazine flamand *Humo*. En témoigne la cascade de réactions – et pas seulement celle de Georges-Louis Bouchez, son homologue du MR. En vrai, le président du PS a-t-il jamais proposé sérieusement de supprimer l'e-commerce ? L'intéressé s'en défend, affirmant qu'il s'agit surtout de réguler, voire de limiter l'expansion d'un canal de distribution qui fait les choux gras des grands opérateurs, souvent étrangers, au détriment des petits commerçants ; qui prospère, selon lui, sur une tendance à la régression sociale – l'extension du travail de nuit, mauvais pour la santé ; et dont l'impact environnemental est en décalage avec la nécessité de limiter la surconsommation, la pollution et les émissions de gaz à effet de serre. Autant d'arguments que *Le Soir* a voulu évaluer objectivement pour ne pas s'en tenir aux petites phrases assassines qui tiennent en un tweet...



L'e-commerce est-il synonyme de régression sociale ? © PIERRE-YVES THIENPONT.

travail Syndicats et patronat inconciliables

J.BO.

Combien de personnes travaillent dans l'e-commerce en Belgique ? Des chiffres fusent. Mais aucun ne peut sérieusement cerner une réalité très éparse. Cette activité concerne en effet des salariés de la logistique, des transports et de la distribution. Mais aussi des livreurs indépendants qui pédalent pour l'économie de plateforme et des petits commerçants qui préparent des commandes en ligne entre autres activités en magasin. Cerner cette main-d'œuvre du commerce belge par internet fait d'ailleurs partie des travaux actuels du Conseil central de l'économie, à la demande du gouvernement fédéral cherchant à établir une stratégie nationale de l'e-commerce.

Mais dans le chef des syndicats impliqués dans le débat, l'enjeu n'est pas tant le nombre que la qualité des emplois. « Ce que nous voulons, c'est que tous les travailleurs de la chaîne de l'e-commerce gagnent leur vie », résume Myriam Delmée, présidente du Setca, en charge du commerce. Avec un accent mis aussi sur le bien-être de ces salariés qu'il ne s'agit pas de sacrifier sur l'autel de l'hyperflexibilité du travail pour servir les consommateurs 24 heures sur 24. « Pour nous, le cœur du débat, c'est de savoir comment on va pérenniser le commerce, tout en développant des emplois de qualité. »

« Pas de course à la précarité »

A contrario, il n'est pas question « d'emplois façon Post NL ou Deliveroo avec une course à la flexibilité et à la précarité », comme le dit Delphine Latawiec, secrétaire nationale de la CNE Commerce. L'enfer ? Il n'est pas loin de ressembler, selon la responsable syndicale, aux conditions de travail dans les centres de distribution dédiés à l'e-commerce qui bordent la frontière néerlandaise avec la Belgique. En France, c'est Amazon qu'elle pointe du doigt. Mais sans remettre en question la pratique même du commerce en ligne. « Il aurait fallu penser à ses dérivés pour l'emploi dès sa naissance. Mais là, c'est trop tard. Et la Belgique ne récupérera plus les géants du secteur, même en bradant ses coûts salariaux. »

Trop tard ? Comeos, la fédération du commerce organisé, n'est pas loin de le penser. « Pour le non-alimentaire, nous avons perdu la bataille. Le prochain défi, c'est l'e-commerce alimentaire », insiste Dominique Michel, CEO de Comeos. « Mais comment courir un 100 mètres dans une camisole de force ? », s'interroge-t-il, en rappelant son souhait d'ouvrir le carcan qui nous contraint et qui risque de devenir notre cercueil », sans toutefois sortir des standards belges en matière de salaire et de conditions de travail. Il s'agirait d'adapter la législation sur le travail à la réalité actuelle du commerce belge. Celui-ci devrait s'adapter vite et fort pour ne pas voir filer toutes ses ventes en ligne vers la France et les Pays-Bas. Dès lors, plaide le patron de Comeos, il faut assouplir les règles sur le travail de nuit et « permettre des projets pilotes à l'échelle des entreprises sans passer par des négociations sectorielles qui durent des années ». Deux visions – celle du patronat et celle des syndicats – toujours très difficilement conciliables à ce stade.

le débat Modernité active et modernité passive

WILLIAM BOURTON

Sortir du commerce électronique pour en revenir aux « vrais magasins » et à des villes « vivantes » ? Sur le plan théorique, l'idée de Paul Magnette peut se défendre, tant d'un point de vue économique que social ou environnemental. Mais est-elle réaliste d'un point de vue sociologique, considérant l'évolution des habitudes et des mœurs consuméristes ?

Ce genre de débat se pose à chaque révolution anthropo-technologique. Ainsi, depuis un demi-siècle, il n'a pas manqué de spécialistes pour dénoncer les effets délétères de la télévision – puis des divers écrans –, de l'automobile, des centres commerciaux, des plats préparés et de bien d'autres « nouveautés » qui, pour le meilleur et pour le pire, ont radicalement modifié notre rapport à notre environnement et aux autres.

Pourtant, selon l'adage, « on n'arrête pas le progrès ». Est-ce dès lors être passéiste, rétrograde ou réactionnaire de vouloir le contester ? Si la modernité s'oppose à l'archaïsme, elle est aussi un concept historique et relatif, quand ce n'est une religion séculière. Ainsi, depuis la Première Guerre mondiale, la croyance dans le progrès « fatal et nécessaire » a du plomb dans l'aile et n'est en tout cas plus automatiquement synonyme de civilisation.

Un support matériel

En vérité, comme le notait l'historien et académicien Jacques Bainville dès 1922, la civilisation n'a rien à voir avec le progrès. « C'est une fleur délicate qui dépend de tout un ensemble de conditions économiques, sociales et politiques. Supprimez quelques-unes de ces conditions, elle dépérit, elle recule », écrivait-il. Et de préciser que pour se développer et même se maintenir, la civilisation a besoin d'un support maté-

riel. « Elle suppose d'abord la sécurité et la facilité de la vie, qui suppose à son tour des Etats organisés, des finances saines et abondantes. » Ainsi, la civilisation est d'abord un capital, et ensuite un capital transmis.

C'est sans doute dans ce contexte qu'il faut interpréter la sortie du président du Parti socialiste. En clair, est-il bien raisonnable (durable) de pouvoir se faire livrer tout ce qui nous passe par la tête par des multinationales soustraites aux règles juridiques et économiques communes au milieu d'un désert socio-économique local ?

Ouvrir le débat

De manière générale, si certains jouissent sans entraves des « facilités de la vie moderne », il est compliqué de demander à d'autres d'être « modernes » alors qu'ils voient la modernité comme une contrainte d'adaptation à laquelle ils sont mal préparés, soit parce qu'elle remet en cause des traditions auxquelles ils tiennent, soit, pire encore, parce qu'elle détruit leur activité professionnelle, et donc leur vie tout court... Les populistes jouent de ce désarroi partout dans le monde avec le succès que l'on sait.

Maintenant, pour en revenir au sujet du jour, entre vouloir la sortie pure et simple de l'e-commerce et ouvrir un débat sur son encadrement et son usage raisonné et raisonnable, il y a un monde... Au fond, ce débat porte sur deux types de modernité. Une modernité passive : le monde change, on n'aime pas nécessairement ça mais « on est bien obligé de faire avec ». Et une modernité active : étant donné que le monde est différent, comment va-t-on le penser, le créer, comment va-t-on faire des choses qui sont différentes de celles qui ont été faites pour exprimer ce réel qui se brise et se modifie ? Un débat qui mérite a minima d'être ouvert.

économie Une activité intim

JULIEN BOSSELER

L'e-commerce s'est solidement enraciné dans l'économie belge. En 2020, les ventes par internet représentaient 13,8 % du chiffre d'affaires des entreprises établies en Belgique, selon la dernière édition du Baromètre de la société de l'information publiée par le SPF Economie en décembre dernier. Toujours selon cette étude officielle, 26 % des entreprises ont reçu des commandes par réseaux informatiques (par site web et par EDI, comprenez des processus automatisés de machine à machine concernant des activités commerciales entre entreprises), ce qui est supérieur à la moyenne européenne (21 %). Pour les grandes entreprises, cela grimpe à 61 % (43 % pour l'Europe des 27). Les moyennes et petites entreprises en sont respectivement à 36 % et 23 % (contre 29 % et 19 % à l'échelle de l'Union).

Et en euros sonnants et trébuchants ? Comeos évoque 11 à 12 milliards d'euros dépensés par les Belges en 2020 via des plateformes en ligne belges ou étrangères. A titre de comparaison, cela cor-

environnement En lign

MICHEL DE MUELENAERE

Au-delà des petites phrases auxquelles répondent d'autres petites phrases, des raccourcis auxquels ripostent des clichés, il est légitime de s'interroger sur l'impact environnemental du commerce en ligne. Le sujet a d'ailleurs fait l'objet d'études très sérieuses. Un débat dans lequel la nuance s'impose : un fournisseur en ligne n'est pas un commerçant comme un autre. Un produit n'est pas l'autre. Tous les modes de livraison ne se valent pas. Et certaines questions sont difficiles à trancher : par exemple, le commerce en ligne alimentaire-t-il ou non la surconsommation ?

La commande. L'empreinte écologique du commerce en ligne se manifeste dès la recherche du produit. Le feuilletage des catalogues virtuels (une quinzaine de pages en moyenne de la recherche au paiement, selon un expert français) logés dans des centres de données représente une dépense d'énergie non négligeable mais difficile à évaluer. Rien de tel dans un magasin physique, malgré l'impact environnemental des catalogues papier et des pubs.

Le produit. Selon un rapport de France Stratégie, l'essentiel de l'empreinte carbone du commerce en ligne